

SONDES À FOURRAGE CONNECTÉES

GUIDE D'UTILISATION RAPIDE

ENREGISTREMENT DU KIT

Sur le site web **groupamasafe.fr** enregistrez votre kit soit avec votre numéro de kit soit avec le **QR CODE** présent sur la valise ou celui-ci.

INSTALLATION DU BOITIER RELAIS

Le relais détecte les sondes dans un rayon de **100 m maximum**. En conséquence choisir un emplacement abrité assez central par rapport au stockage du fourrage, à proximité d'une prise 220V et accessible.

Brancher le boîtier relais. Vérifier que son voyant lumineux se stabilise (1 clignotement lent et régulier). Si vous observez 2 clignotements rouge rapprochés, déplacer le relais jusqu'à ce qu'il capte le réseau GSM. **Fixer le relais à une hauteur de 1,60m.**

INSTALLATION DES SONDES

Choix des bottes : installez les sondes dans les bottes les plus à risque et placez-les à portée en cas d'intervention.

Evitez de placer ces bottes au fond du local de stockage et d'empiler le fourrage devant.

Installation des sondes : insérer l'une des 9 sondes rouges au cœur de la botte de votre choix et l'activer en approchant l'aimant amovible (fourni au niveau du boîtier relais). Le bon fonctionnement est confirmé par un bip sonore. Procéder de même pour les 8 autres sondes au fur et à mesure du stockage de vos bottes.

NB : le relais doit être branché avant d'activer les sondes. Il est conseillé de repérer les bottes sondées (bombe de peinture alimentaire ou ruban) pour penser à retirer les sondes avant d'utiliser le fourrage à d'autres fins.

CONSULTATION DES DONNÉES

Pour consulter les données de température de vos sondes, se connecter au site web **groupamasafe.fr**

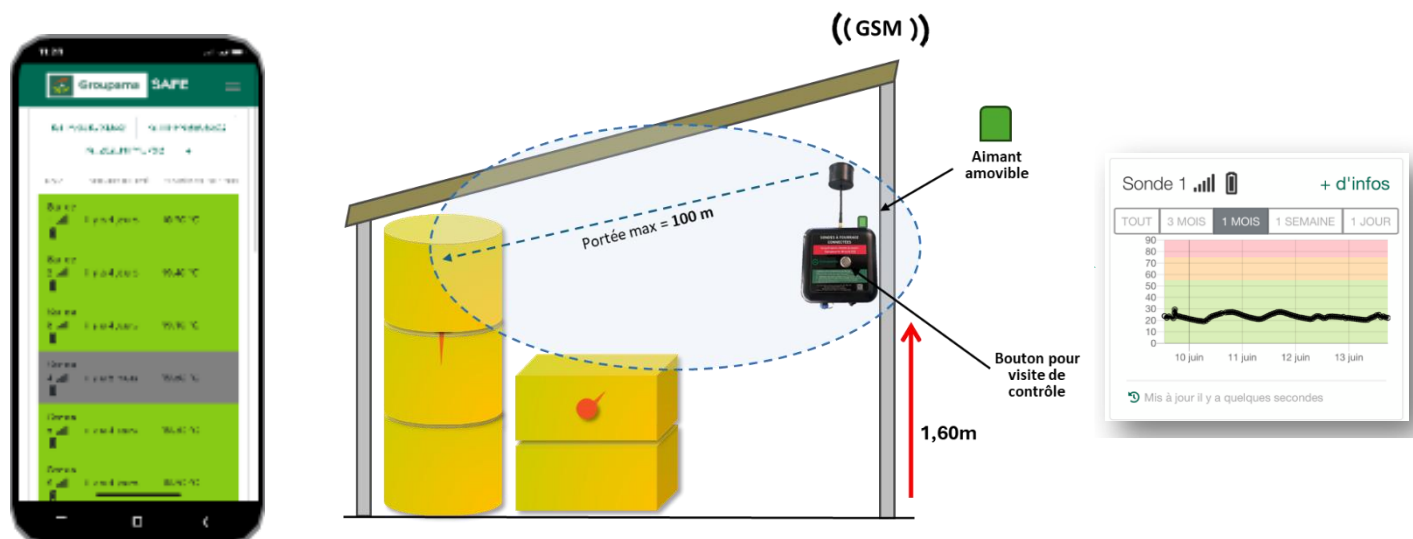
VISITE DE CONTRÔLE

Effectuer régulièrement des visites de contrôle pour surveiller globalement l'état de votre stock (couleur, déformation des piles de fourrage, odeurs) Appuyer sur le bouton du boîtier relais à chaque visite pour marquer votre passage (appui d'1 seconde).

Cas particulier de la sonde orange ou « M », dite sonde « mobile » :

Cette sonde est prévue pour réaliser des contrôles ponctuels sur des bottes suspectes, identifiées lors de vos visites de contrôle. Piquer la botte à cœur et interroger la sonde en approchant l'aimant. La température vous est communiquée instantanément sur le site web **groupamasafe.fr**.

En cas de besoin, contacter notre SAV au 05 34 28 76 26 appel non surtaxé
(Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles)



Recommandations d'utilisation

Précautions d'usage

L'installation par l'utilisateur de la solution **Sondes à fourrage connectées** ne remplace pas les précautions d'usage et de sécurité usuelles que l'utilisateur doit continuer à mettre en œuvre pour éviter le déclenchement d'un incendie. Le Kit de **Sondes à fourrage connectées** constitue un outil d'aide à la surveillance du risque d'auto-combustion du fourrage mais ne doit en aucun cas constituer l'unique système de surveillance. Le groupe Groupama ne pourra être tenu responsable en cas de déclenchement d'un feu et de l'ensemble de ses conséquences.

L'utilisateur s'engage à prendre connaissance de la notice d'utilisation et à en observer les consignes ainsi qu'à prendre toutes les précautions nécessaires, y compris à veiller à ce que les sondes ne tombent pas entre les mains d'utilisateurs non avertis (tels que les enfants, ou autres personnes ...), du fait du risque corporel ou matériel inhérent à la forme des sondes et à leur terminaison plastique pointue. Les sondes et le boîtier ne doivent pas être immergés. Ne pas utiliser de masse ou marteau pour insérer les sondes dans le fourrage.

L'utilisateur s'engage à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de la solution **Sonde à fourrage connectées** et à prendre toutes les précautions nécessaires à l'entretien du Kit et au dépannage du Kit. Il s'engage à signaler au SAV **05 34 28 76 26** toute panne dans les plus brefs délais. Il est conseillé de débrancher le boîtier relais quand aucune sonde n'est activée.

Cas d'alerte de température

La solution **Sondes à fourrage connectées** prévoit un système d'alerte SMS et de notification en cas de température jugée anormale :

- **Si la température d'une sonde dépasse les 55°C**, le fourrage entre en sur fermentation. Surveiller de près l'évolution de la température et contrôler la température de l'environnement immédiat de la botte. Si elle atteint les 65°C (mais reste inférieure à 75°C), sortir la botte sondée et les bottes voisines pour les aérer et veiller à la redescente de la température.
- **Si la température d'une sonde dépasse les 75°C**, il y a un risque d'incendie important. Alerter les secours (composer le 18 ou 112). En attendant leur arrivée, ne pas intervenir sur le fourrage. Se tenir à distance : veiller à ne pas générer d'appel d'air à proximité du fourrage. Protéger les alentours, éloigner les véhicules et engins.